

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 073-217302405-20230704-342023-DE



2023-48

Département de la Savoie
Commune de STE-HELENE-DU-LAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation : 28/06/2023

Secrétaire de séance : Emmanuel COUX

L'an deux mille vingt-trois et le 04 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, LOVET Céline, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe, COUX Emmanuel, FIAMENGHI Martine, FEITH Jérôme, LINETTE Séverine.

Absents : JONGMANS Thérèse (Procuration de vote à Mme FIAMENGHI), MOCELLIN Yves

N°2023-34 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Mme le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention exceptionnelle faite par l'association Grappe de Savoyard qui organise la vogue de Sainte Hélène du Lac le 20 août 2023.

En l'absence du feu d'artifice qui sera tiré pour le marché de Noël l'association a trouvé une nouvelle animation effectuée par des intermittents du spectacle. Leur prestation s'élève à 1040€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de verser une subvention exceptionnelle de 1040€ correspondant au prix de l'animation
- charge Mme Le Maire de verser cette somme à l'association.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 06 juillet 2023.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Emmanuel COUX

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le

Délibération n° 34-2023

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le



ID : 073-217302405-20230704-342023-DE